

Webinar - Vers un euro numérique ? Motivations, défis et état des travaux

Thomas ARGENTE, Senior Advisor, Direction des Infrastructures, de l'Innovation et des Paiements, Banque de France

La Banque de France a ouvert en mars 2020 un programme d'expérimentations pour tester avec des acteurs de l'industrie les modalités de mise à disposition d'une monnaie numérique de banque centrale (MNBC) pour les échanges interbancaires, afin d'éprouver si une telle nouvelle forme de monnaie centrale permettrait de régler de façon plus efficace et sécurisée les transactions sur actifs financiers. La Banque de France travaille ainsi avec huit groupements d'entreprises privées sur des projets s'échelonnant jusqu'à mi-2021.


Une MNBC à destination du grand public est également envisagée. L'Eurosystème réfléchit à la possibilité d'émettre un euro digital, si cela s'avérait nécessaire dans le contexte de révolution numérique qui imprègne fortement les paiements, pour garantir la liberté de choix entre différents moyens de paiement publics ou privés, mais aussi pour préserver la souveraineté monétaire face au développement des *big tech* dans le domaine des paiements et aux projets d'autres banques centrales à travers le monde. Cette émission contribuerait à compléter et non pas remplacer les solutions de paiement existantes, l'euro digital existant alors parallèlement aux espèces.

Les impacts liés à l'émission d'un euro digital doivent cependant encore être mesurés précisément, en particulier sur la stabilité financière et l'équilibre du système financier au service du bon financement de l'économie. C'est dans ce cadre que la BCE a publié un rapport sur l'euro digital, qui fixe des étapes dont la première est une consultation publique ouverte le 12 octobre 2020 jusqu'au 12 janvier 2021 sur l'intérêt, l'utilisation et risques éventuels d'une MNDC *retail*. L'Eurosystème conduira également dans les prochaines semaines un programme d'expérimentation, associant étroitement la BCE et les banques centrales nationales, pour tester les différents modèles d'émission, de technologie et de cas d'usage.

La BCE prendra au printemps 2021 la décision de poursuivre ou non le travail d'investigation sur un euro numérique, sur la base des réponses à la consultation et des expérimentations qui devront permettre de mesurer si et comment un euro numérique serait de nature à améliorer la facilité d'usage, la sécurité et le caractère inclusif des moyens de paiement, et ce sans générer de risques non maîtrisés pour la stabilité financière, l'équilibre du système financier et la protection des utilisateurs.

Public visé :

- Etablissements bancaires : Dir. générale, financière/trésorerie, Secrétariat Général, Risques
- Entreprises : Direction financière/trésorerie
- Cabinets de conseil, avocats
- Associations professionnelles, universitaires, pouvoirs publics

- 
- Connaître l'actualité des projets européen et français d'euro digital
 - Analyser les enjeux pour les services de paiements